
CONSEIL SYNDICAL du 12 octobre 2020

Rapport n° 20201012 - 10

Objet : Créations de postes

Mesdames, Messieurs,

Lors de la création du SMEA 31, les agents employés par les collectivités adhérentes et affectés sur des emplois relevant des compétences transférées ont été mis à disposition du Syndicat Mixte.

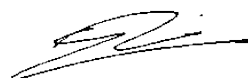
Dans le cadre d'un redéploiement de poste ou d'un changement de cadre d'emploi, le SMEA31 doit créer le poste correspondant.

De même, la mise en œuvre du projet politique de développement du SMEA31 se traduit par une adaptation de l'organisation des services afin de répondre à l'ensemble des enjeux.

Il vous est proposé de créer les postes suivants :

- **A la Direction Générale Adjointe Ressources humaines et financières :**
 - Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Rédacteurs et création d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs, à temps complet. (La personne recrutée sur ces fonctions a le grade d'adjoint administratif).
- **Au Territoire Sud :**
 - Suppression d'un poste du cadre d'emploi des Adjoints Techniques ou Agent de Maîtrise et création d'un poste du cadre d'emploi des Techniciens, à temps complet. (Poste de responsable du pôle ouvrage à Saint Gaudens).

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.



Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne